

## REGLEMENT PARTICULIER

### 2<sup>ème</sup> TOURNOI de SIMPLE & DOUBLE de VIVARAIS BADMINTON

Les 25 & 26 avril 2015 au gymnase de Montpezat sous Bauzon

**Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.BAD sous la responsabilité du Juge-Arbitre.** Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

1. Le Juge arbitre sera « Jean Marc SANJUAN » du club de Guilhaud Granges (TGV).  
Le tournoi autorisé par la Ligue Rhône Alpes et la Fédération Française de Badminton  
**N° d'autorisation : en cours**  
Le tournoi est ouvert aux joueurs minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans, dans les séries C, D, NC, pour les tableaux SH, SD, DH, DD, DX. Selon le nombre d'inscrits, la série D pourra être scindée en deux : D+ (D1/D2) et D- (D3/D4).
2. Tout joueur doit être en règle avec la F.F.BaD et doit être en possession de sa licence.
3. Tous les joueurs devront, dès leur arrivée, présenter leur licence à la personne déléguée par le Juge-Arbitre.
4. Les joueurs peuvent s'inscrire uniquement **dans 2 séries différentes** et sur 2 tableaux.
5. Tous les tableaux se dérouleront en poules avec 2 sortants (si possible, suivant le nombre de joueurs inscrits par tableaux). La compétition débutera, le samedi, par les simples jusqu'aux finales incluses, suivis des mixtes jusqu'aux ¼ de finales. Le dimanche se joueront les doubles et les ½ et finales des mixtes.
6. Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :
  - ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
  - paiement effectif des droits d'engagement,
  - joueurs inscrits dans leur série de classement. Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, **de regrouper les catégories insuffisamment représentées.**
7. **Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif.** Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1 heure à l'avance sur l'échéancier.
8. **Les organisateurs en accord avec le Juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.**
9. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (Minimum 2 raquettes, boisson, serviette...)  
Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11pts dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour à 40 s à l'arrêt de jeu de 11pts et à 1min 20 entre les sets sinon ils pourront être sanctionnés par le Juge arbitre.
10. Le plateau de Jeu est uniquement réservé au juge arbitre, aux organisateurs, aux joueurs. Ainsi qu'aux entraîneurs **uniquement** entre les sets. Merci de respecter le nombre de deux entraîneurs par terrain. Le plateau de jeu ne sera pas équipé en chaises pour les entraîneurs. Le **coaching** entre les points sera « **INTERDIT** ». Merci d'avance de votre compréhension.
11. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.
12. Les matchs seront autos arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

- 13 Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle (**volant en plume FZ FORZA S-5000**, ou volant plastique pour les non classés **YONEX Mavis 500**). Les joueurs NC pourront s'entendre pour jouer en plume.
- 14 **Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé 3 fois par service. Les filins touchés seront annoncés dans l'échange.**
- 15 Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. **Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le JA et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.**
- 16 En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Ces remplacements respectent l'article 13 du Règlement Général des Compétitions. Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement, une participation à trois tableaux et ce pour le bon déroulement du tournoi.
- 17 **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 3 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition.**
18. **Les joueurs disposent de 3 minutes à l'appel de leur nom avant le début du match, ils devront tester leurs volants avant de s'échauffer. (test des volants, échauffements et changements de tenues)**
- 20 **Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BAD est exigée sur les terrains.**
- 21 Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- 22 **Le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 mn** quelque soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e)**. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- 23 **Contestations** : seul **le responsable d'un club** pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
- 23 Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le juge arbitre à l'aide du CPPP de « Poona » **au 17 avril 2015.**
- 24 La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant **11 Avril 2015**  
**Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.**  
**La confection des tableaux aura lieu le 18 avril 2015**  
Les droits d'inscriptions passés le délai de la date limite d'inscription sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail.  
Le joueur forfait ou blessé pendant la compétition devra envoyer un justificatif avant 5 jours après la compétition (**Liges Rhône Alpes de Badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien. Email : liguebad.ra@gmail.com**) sous peine de 2 mois de suspension sur la ligue RA (Tournois et interclubs) en précisant le nom et la date du tournoi.
- 25 L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.
- 26 Le nombre de joueurs est limité aux « 130 » premières inscriptions
- 27 Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.
- 28 Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires
- 29 Toute participation implique l'adoption du présent règlement. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
- 30 **Le Comité Organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leurs contributions à la réussite de ce « 2<sup>ème</sup> tournoi de VIVARAIS BADMINTON » en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.**

